Données clés
relatives à la procédure d'audition concernant l'ordonnance sur la formation professionnelle initiale d'employée/employé de remontées mécaniques AFP et le plan de formation correspondant

Délai : 1er avril 2019

N° de la profession : 56505	**Titre protégé :** Employée de remontées mécaniques AFP/ Employé de remontées mécaniques AFP	
Orientation :	-	
Domaine spécifique :	-	
Champ professionnel : ☐ Oui ☒ Non	-	
Durée de la formation :	**Nouveau :** ☒ 2 ans ☐ 3 ans ☐ 4 ans	Jusqu'à présent : ☒ 2 ans ☐ 3 ans ☐ 4 ans
Profession à abroger :	**N° de la profession :** 56503	**Profession :** Employée de remontées mécaniques/ Employé de remontées mécaniques
Statistiques relatives au nombre de contrats d'apprentissage :	**Année :** 2017	**Nombre total :** 5

Profil de la profession

Les employés de remontées mécaniques de niveau AFP maîtrisent notamment les activités suivantes et se distinguent par les connaissances, les aptitudes et les comportements ci-après :

a. ils conseillent les clients et mènent avec eux des entretiens de vente dans la langue nationale du lieu, dans une deuxième langue nationale ou en anglais ; ils apportent les premiers soins en cas d'urgence ;

b. ils relèvent la situation météorologique du moment et prennent si nécessaire les mesures qui s'imposent ; ils effectuent des contrôles réguliers aux stations et sur la ligne, et les documentent ; ils mettent les différentes installations en service, surveillent l'exploitation de ces dernières, transportent des clients et des animaux ou des marchandises et mettent l'installation hors service ;

c. ils prennent les mesures qui s'imposent en cas d'arrêt des installations, d'incendie ou d'accident ; ils évacuent des personnes et des animaux ;

d. ils nettoient les infrastructures, et assurent en équipe la maintenance des stations, de la ligne et des véhicules ; sur la base d'un mandat détaillé, ils entretiennent seuls les composants de l'infrastructure et en documentent l'état.

AFP :	☒ Oui / ☐ Non	Si non : ☐ A été clarifié / ☐ Aucun besoin / ☐ A voir ultérieurement
Remarques :		

Organe responsable

Remontées Mécaniques Suisses, https://www.seilbahnen.org/fr/

Formation à la pratique professionnelle

Durée moyenne sur toute la durée de la formation professionnelle initiale :	4 jours par semaine

Formation scolaire

Nombre de leçons :	**Nouveau :**	Jusqu'à présent :
Connaissances professionnelles : Culture générale : Sport : **Total :**	400 240 80 **720**	400 240 80 **720**
Modèle standard :	☒ Sion	☒ Sion
Modèle dégressif :	☐	☐
Modèle progressif :	☐	☐
Enseignement par blocs :	☐	☐
CPI :	☒ Meiringen	☒ Meiringen
Remarques :		

Cours interentreprises

Nombre de jours :	**Nouveau :** 30	Jusqu'à présent : 30
Remarques :		

Procédure de qualification

Domaines de qualification :	**Nouveau :**	Jusqu'à présent :
Examen partiel :	☐ Oui / ☒ Non	☐ Oui / ☒ Non
Travail pratique :	16 à 40 heures ☒ TPI / ☐ TPP	16 à 40 heures ☒ TPI / ☐ TPP
Connaissances professionnelles :	2 heures ☒ Oral / ☒ Ecrit	2 heures ☒ Oral / ☒ Ecrit

Note d'expérience

	Nouveau :	Jusqu'à présent :
Formation à la pratique professionnelle :	☒	☒
Enseignement des connaissances professionnelles :	☒	☒
Cours interentreprises :	☒	☒

Personne de contact au SEFRI

Esther Ritter, tél. 058 462 26 21, courriel : esther.ritter@sbfi.admin.ch